

Communiqué de presse

## **Comptes 2022 : Le canton n'a pas besoin de recettes supplémentaires**

**(Genève, le 30 mars 2023) Présentés ce jour, les comptes 2022 de l'Etat de Genève affichent des revenus fiscaux record. Ces rentrées exceptionnelles s'expliquent par des résultats hors normes provenant de l'impôt sur le bénéfice des entreprises ainsi que de l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Ces résultats démontrent, une fois de plus, que le canton ne connaît pas une crise des recettes et que, de ce fait, aucune augmentation d'impôts n'est nécessaire.**

Les revenus du canton de Genève affichent un excédent de plus de 700 millions de francs par rapport au budget 2022 et une progression de près de 50 millions de francs en comparaison des comptes 2021, déjà excédentaires. Ces revenus proviennent en grande partie de l'impôt sur le bénéfice des entreprises dû à la croissance sans précédent dans les secteurs du commerce international, de la finance et de l'horlogerie. Ce résultat aurait été de 1,3 milliard de francs si l'Etat n'avait pas décidé d'affecter plus de 600 millions de francs supplémentaires pour la recapitalisation de la Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (CPEG).

La CCIG se réjouit de ces résultats, qui démontrent que les effets dynamiques de la RFFA se poursuivent. Cette réforme fiscale de 2019, présentée par ses opposants comme un cadeau fiscal supposé provoquer la destruction des services publics, a au contraire permis aux entreprises d'être performantes et d'alimenter largement les caisses de la collectivité. Il s'agit donc de conserver des conditions cadre permettant l'exercice d'une activité économique prospère tant pour les entreprises que pour le canton et ses finances publiques.

Selon Vincent Subilia, directeur général de la CCIG, « bien qu'exceptionnels, ces revenus excédentaires démontrent que, grâce à la résilience du tissu économique genevois, le canton ne connaît pas une crise des recettes. Dès lors, Genève n'a pas besoin de revenus fiscaux additionnels pour remplir sa mission et ses objectifs. Dans la perspective des prochaines votations, il semble absolument indispensable de rejeter toute hausse d'impôts qui n'est pas indispensable. Bien au contraire, la CCIG rappelle que la pyramide fiscale est particulièrement fragile à Genève. Si notre canton souhaite rester compétitif, une baisse de la fiscalité des personnes physiques (impôt sur le revenu et impôt sur la fortune), s'impose. »